

## Cycle de perfectionnement « Développez votre expertise en paie »

### Objectifs

- Calculer les cotisations au plus juste en sécurisant ses pratiques
- Renforcer son expertise en matière de gestion de la paie
- Améliorer la performance de l'équipe en charge de la paie

### Public

Responsable et Collaborateur confirmé, des services paie, Collaborateur des services RH souhaitant faire évoluer ses connaissances en matière de gestion de la paie, Collaborateur de services comptables

### Pré-requis

Avoir une bonne maîtrise de la paie

### Programme

#### MODULE 1 - COORDONNER ET CONTRÔLER SA PAIE

##### Objectifs pédagogiques du module 1 :

- Identifier et valoriser les avantages en nature et frais professionnels pour sécuriser l'assiette de cotisation
- Connaître les spécificités de calcul du plafond de la sécurité sociale
- Connaître les assiettes de cotisations spécifiques de la CSG/CRDS et du forfait social et leur critère d'assujettissement
- Identifier les process et les indicateurs de performance pour améliorer la qualité de la production de la paie
- Connaître les différentes modalités légales de compensation en paie (Saisie sur salaire, régularisation de paie, prélèvement des pensions alimentaires, acompte, avance, ...)

##### Programme module 1 :

- Les modalités de valorisations des frais professionnels, des avantages en nature ou en espèces (Evaluation au réel ou forfaitaire, la valorisation du véhicule électrique, les justificatifs à produire en cas de contrôle URSSAF)
- La fiabilisation du calcul du plafond de la sécurité sociale et des cotisations (Les règles de proratisation, temps partiel, forfait en jours réduit, entrée/sortie, heures complémentaires, le rattachement à la période d'emploi, les rappels de salaire, ...)
- Les assiettes de cotisations spécifiques à contrôler pour anticiper un contrôle URSSAF (Forfait social, assiette CSG/CRDS) et leur critère d'assujettissement
- Les process et les indicateurs de performance pour améliorer la qualité de la production de la paie
- Les différentes modalités légales de compensation en paie (Saisie sur salaire, régularisation de paie, prélèvement des pensions alimentaires, acompte, avance, ...)

#### MODULE 2 - LA PAIE DES DIRIGEANTS ET DES CADRES DIRIGEANTS

##### Objectifs pédagogiques du module 2 :

- Identifier les cadres dirigeants et les mandataires sociaux
- Connaître les spécificités en paie des cadres dirigeants et des mandataires sociaux
- Connaître les spécificités de la protection sociale des cadres dirigeants et des mandataires sociaux

- Connaître les enjeux de la protection sociale en cas de mobilité professionnelle transfrontalière du dirigeant

##### Programme module 2 :

- Les éléments spécifiques de la rémunération et de la paie du mandataire social & du cadre dirigeant
- La protection sociale du mandataire social & du cadre dirigeant (L'assurance perte d'emploi, l'affiliation et le rescrit pôle emploi, les assurances privées, la prévoyance, la retraite complémentaire & supplémentaire)
- La protection sociale en cas de mobilité professionnelle transfrontalière du dirigeant
- Les spécificités de l'épargne salariale du dirigeant
- La réintégration sociale
- Le régime spécifique de l'indemnité de rupture du dirigeant

#### MODULE 3 - MAÎTRISER LES IMPACTS EN PAIE DE LA LÉGISLATION FISCALE

##### Objectifs pédagogiques du module 3 :

- Connaître le vocabulaire et les principes de base en fiscalité utilisés en paie
- Connaître les spécificités du prélèvement à la source du résident fiscal français
- Identifier les salariés soumis et la modalité du calcul de la retenue à la source du non-résident fiscal (Dont le frontalier)
- Connaître les modalités de calcul de la réintégration fiscale des prévoyances complémentaires et retraites supplémentaires
- Connaître les impacts de la mobilité internationale sur la fiscalité du salarié

##### Programme module 3 :

- Le vocabulaire fiscal en paie et la constitution de l'imposable du bulletin de paie
- L'assujettissement à la CSG/CRDS et la notion de CSG déductible et non déductible
- Calculer la réintégration fiscale des prévoyances complémentaires et retraites supplémentaires
- Le prélèvement à la source du salarié résident fiscal français
- La retenue à la source française du non-résident fiscal (Dont le frontalier)
- La fiscalité du télétravail transfrontalier
- Les impacts en fiscalité de la mobilité internationale du salarié (La pluriactivité, les missions de courtes durée, les salariés « chantiers » ou « commerciaux en mission temporaire à l'étranger »)

#### MODULE 4 - SÉCURISER DES SOLDES DE TOUT COMPTE

##### Objectifs pédagogiques du module 4 :

- Identifier les taux et plafonds de cotisations applicables lors d'un STC ou d'un rappel de salaire
- Connaître les modalités de calcul des indemnités de licenciement spécifiques (Salaire réduit, temps partiel, inaptitude non professionnelle et professionnelle, impact du travailleur en situation de handicap, ...)
- Connaître le régime fiscal, social et la CSG/CRDS des différentes indemnités de rupture

##### Programme module 4 :

- Les éléments spécifiques de la dernière paie (Préavis, indemnité de précarité, rappel de salaire, indemnité de non-concurrence, rappel judiciaire, ...)
- Les taux et plafonds de cotisations applicables lors d'un STC ou d'un rappel de salaire
- Le calcul des indemnités de licenciement spécifiques (Salaire réduit, temps partiel, inaptitude non professionnelle et professionnelle,

## Cycle de perfectionnement « Développez votre expertise en paie »

impact du travailleur en situation de handicap, ...)

- Le régime fiscal, social et la CSG/CRDS sur les différentes indemnités de rupture (Licenciement dans et hors PSE, RC, transaction, départ en retraite, conciliation prud'homale, ...)

### SESSION 2

MODULE #1 **10 Sep 2024** 14:00 / 18:00

MODULE #2 **03 Oct 2024** 14:00 / 18:00

MODULE #3 **05 Nov 2024** 14:00 / 18:00

MODULE #4 **07 Nov 2024** 14:00 / 18:00

## Méthodes pédagogiques

- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les problèmes concrets rencontrés par les stagiaires
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

## Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

## Tarif

### Tarif par stagiaire

Adhérent : 1 380€ HT

Non adhérent : 1 580€ HT

### Tarif par module

Adhérent : 399€ HT

Non adhérent : 449€ HT

## Durée

Cycle de 4 demi-journées, soit 16 heures de formation

## Intervenant(s)

Michaël MASCLET,

## Date(s)

### SESSION 1

MODULE #1 **08 Fév 2024** 14:00 / 18:00

MODULE #2 **15 Fév 2024** 14:00 / 18:00

MODULE #3 **12 Mar 2024** 14:00 / 18:00

MODULE #4 **28 Mar 2024** 14:00 / 18:00